



KFW



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° REF : DAO-N°007-AAON-ADM/CO/PEB-G III/FY23 du lundi 09 janvier 2023

Contexte :

Le projet de Promotion de l'Education de Base en Guinée phase III (BMZ N° 2018 68 249) issu de la Coopération Guinée Allemande, est mis en œuvre par Plan International dans trois (3) préfectures que sont Dalaba et Pita (région de Mamou) et Kissidougou (région de Faranah).

Une partie des fonds obtenus par cette coopération financière est destinée à l'exécution de travaux de réalisation points d'eau par forages dans l'enceinte des sites bénéficiaires des infrastructures scolaires réalisées par le même projet dans les trois préfectures ci-dessus citées.

Le nombre de forages à réaliser est dépendant de la fluctuation du taux de change entre la monnaie locale (GNF) et la monnaie de la subvention (EUR) pendant la période d'exécution des travaux.

A la date de lancement de l'Avis d'Appel d'Offres pour la réalisation des objectifs de ce projet, les ressources budgétaires disponibles ne peuvent financer que les travaux pour la réalisation de cinquante-neuf (59) forages selon le contenu du programme défini par la KfW et le MEPU-A pour chaque site.

Dans l'espoir que les fluctuations du taux de change soient favorables durant l'exécution des marchés par les entreprises adjudicataires des travaux sur les cinquante-neuf (59) sites confirmés, le projet envisage étendre les acquis à un maximum de soixante-quinze (75) forages. Les détails sur cette stratégie de mise en œuvre sont expliqués dans le corps du présent Dossier d'Appel d'Offres.

1. Objet du présent Avis d'Appel d'Offre :

Le présent Appel d'Offres a pour objet la réalisation de points d'eau par des forages dans l'enceinte des sites bénéficiaires des infrastructures scolaires réalisées par le même projet dans les préfectures de Dalaba et Pita (région de Mamou) et de Kissidougou (région de Faranah) et une mini adduction d'eau dans la préfecture de Mamou (région de Mamou) :

- **Lot 1 et Lot 2 :** La réalisation de forages positifs équipés de pompes à motricité humaine de type KARDIA dans les préfectures Dalaba, Pita (région de Mamou) et Kissidougou (région de Faranah) ;

Le nombre de points d'eau prévus pour la présente phase du projet, est dépendant de la fluctuation du taux de change entre la monnaie locale (GNF) et la monnaie de la subvention (EUR) pendant la période d'exécution des travaux.

Seront pris en considération seulement les 59 sites confirmés dans les propositions d'offres des candidats.

Ainsi :

- Pour le lot N°1 (Pita et Dalaba) les 48 sites confirmés seront évalués séparément des 13 sites en option ;
- Pour le lot N°2 (Kissidougou) les 11 sites confirmés seront évalués séparément des 3 sites en option.

En cas de disponibilité budgétaire des avenants aux contrats initiaux seraient nécessaires pour exécuter des forages dans les sites en option où des écoles seraient construites.

- **Lot 3 :** L'installation de deux (2) mini-adduction d'eau dans la préfecture de Mamou.

2. Nature du marchés et allotissement :

Le Marché sera passé sur prix global et forfaitaire en partie sur la quasi-totalité des chapitres à l'exception des quantités exprimées en mètre linéaire (ml) pour lesquelles une profondeur moyenne sera considérée quelle que soit la profondeur exécutée :

- 80 mètres pour les forations dans les préfectures de Dalaba et Pita ;
- 60 mètres pour les forations dans la préfecture de Kissidougou.

Les pompes à motricité humaine de type KARDIA ainsi que les matériels par les entreprises adjudicataires qui prendront toutes les sujétions nécessaires pour l'installation y compris le transport vers les sites de travaux.

Les travaux constituant l'objet de chacun des trois (3) lots, seront considérés lors de l'élaboration des contrats initiaux à l'exception de ceux des sites en option. Les sites en option pour chaque lot feront l'objet d'un avenant au contrat initial en cas de disponibilité des ressources budgétaires selon le classement sur les 16 sites en réserve.

3. Conditions de participation:

Le présent Appel d'Offres National (AON) est ouverte à toutes les entreprises ou groupements d'entreprises légalement installées en république, en règles vis-à-vis des fiscs de régime fiscal national guinéen et aux entreprises installées légalement dans la sous-région de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) spécialisées dans le domaine de réalisation des forages pour l'alimentation en eau potable et ayant une bonne expérience de travail en Guinée et qui remplissent pendant la période de soumission toutes les conditions juridiques et administratives en vigueur pour travailler en République de Guinée.

Les candidats doivent remplir les conditions de qualification, en termes d'éligibilité légale d'exercer en Guinée ; de possession de moyens matériels, humains et financiers adéquats et d'expérience acquise dans la réalisation d'activités analogues à celle faisant l'objet du marché, tel que renseigné dans les Règlements Particuliers d'Appel d'Offres (RPAO).

Tous les processus de Passation de Marchés (comme définis aux « Directives pour la Passation de Marchés de Conseils, Travaux de Génie Civil, Installations, Fournitures et Services Divers dans la Coopération Financière avec des Pays Partenaires » attachées en Annexe 5 (les « Directives pour la Passation de Marchés »)) qui seront effectués pour des contrats financés au titre du Contrat d'Aide financière respecteront en tout temps ce qui suit :

Les Directives pour la Passation de Marchés à consulter sur le lien :

<https://www.kfw-entwicklungsbank.de/PDF/Download-Center/PDF-Dokumente-Richtlinien/FZ-Vergaberichtlinien-V-2021-FR.pdf> ;

Toutes les entreprises sont autorisées à présenter des offres pour l'ensemble des 3 lots

4. Garantie de soumission ou cautionnement provisoire :

Pour valider leurs offres, les soumissionnaires sont tenus de joindre à leurs dossiers de soumission, un cautionnement provisoire établi par une banque agréée par la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) sous la forme d'une caution solidaire et personnelle de valeur fonction de la taille du lot. (Voir DAO, Avis d'Appel d'Offre Article 8, page 11)

Sont exclues de la délivrance de cette garantie, les compagnies d'Assurance, les Institutions de micro-crédit, les hypothèques etc.

5. Retrait du dossier d'Appel d'Offres :

La participation au processus d'Appel d'Offres est sans frais. Tout candidat intéressé et remplissant les conditions de participation citées au point 3 du présent Avis d'Appel d'Offres pourra obtenir, après vérification, auprès de l'unité de gestion du projet au bureau de Plan International Guinée à Conakry, le Document d'Appel d'Offres.

Les demandes de participation se font par courrier électronique à l'adresse indiquée ci-dessous, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres jusqu'au **23 février 2023** délai de dépôt des plis.

procurement.gin@plan-international.org avec en objet :
Appel d'Offres National Ouvert
N° : DAO-N°007-AAON-ADM/CO/PEB-G III/FY23 du lundi 9 janvier 2023

6. Délai de soumission des offres :

Le représentant de chaque candidat est invité à se présenter, avec ses enveloppes en mains **le jeudi 23 février 2023**, au plus tard à **10 heures 00** minute au bureau du projet au quartier Chargeur à Dalaba,

Le délai de soumission **de quarante-cinq (45) jours**, à compter de la date de la première publication officielle dans les journaux nationaux et sites Internet nationaux. Ils (les plis) seront présentés sous double enveloppe fermée et dans le strict respect des prescriptions du Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

L'AUTORITE CONTRACTANTE

Plan International en Guinée

Mamadou Arafou DIALLO

Acting D-CD Operations